

PARLEMENT  
DE LA  
COMMUNAUTE FRANÇAISE

Session 1998-1999

---

23 AVRIL 1999

---

PROJET DE DECRET

PORTANT CONFIRMATION DES COMPETENCES TERMINALES  
ET SAVOIRS REQUIS EN LANGUES MODERNES,  
HISTOIRE ET GEOGRAPHIE A L'ISSUE  
DE LA SECTION DE TRANSITION (1)

AMENDEMENT

DEPOSE EN COMMISSION DE L'EDUCATION  
PAR M. HAZETTE ET CONSORTS

---

(1) Voir Doc. n° 327 (1998-1999) n°s 1 et 2.

**Amendement n° 2**

A la page 23 de l'annexe II, ajouter après les mots «la Cité des Athéniens» les mots «et le rayonnement hellénique». Ajouter après les mots «la Res publica» les mots «et la mare nostrum».

*Justification*

1° Si la cité telle que les athéniens l'ont conçue est un modèle qui s'impose à l'étude, l'extension de l'Hellénisme dans presque tout le bassin méditerranéen est un moment important de notre histoire.

2° De même, on ne peut limiter l'histoire romaine aux hauts faits de la République. La romanité a marqué définitivement l'histoire occidentale. On ne peut l'ignorer.

P. HAZETTE.  
M. NEVEN.  
G. MATHIEU.  
D. VAN EYLL.